



PV CM 2026 N°4 – page 1/2

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal **du 05 juin 2026 à 13h30**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à treize heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Christiane Carrier, maire.

Date de convocation : 01/06/2026.

Etaient présents : Mme Christiane Carrier, M. Romain Rigaud-Modelin, Mme Lydie Tanchon, Mme Véronique Yung Hing, Mme Caroline Sack et M. Antoine Staiger.

A été excusé : M. Christophe Bouillet, qui a donné procuration à M. Romain Rigaud-Modelin.

Secrétaire de séance : Mme Lydie Tanchon.

Nombre de Conseillers : 7 en exercice, dont 6 présents et 1 procuration.

Séance ouverte à 13h33 et clôturée à 14h07.

Le Président de Séance certifie le caractère exécutoire du présent procès-verbal par son envoi en Préfecture de la Savoie et de sa publication par affichage en mairie le 12/10/2026.

I. Ouverture de la séance à 13h33 et désignation du secrétaire de séance

II. Validation du PV du Conseil municipal du 18/05/2026 :

Après que le maire a eu rappelé les divers sujets abordés, le procès-verbal du Conseil municipal précédent a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal.

III. Délibérations

DELIBERATION N°2026-31

DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAL TITULAIRE ET DES DELEGUES COMMUNAUX SUPPLEANTS ELECTIONS SENATORIALES 2026

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°OMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DCL-BIE-2026-24 en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre des délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes : il s'agit de Mesdames Véronique YUNG HING et Caroline SACK, et de Messieurs Romain RIGAUD-MODELIN et Antoine STAIGER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué titulaire :

La Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué communal titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 7 (sept)
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0 (zéro)
- Nombre de suffrage exprimés : 7 (sept)
- Majorité absolue : 4 (quatre)

Madame CARRIER Christiane a obtenu 7 (sept) voix.

PV CM 2026 N°4 – page 2/2

Madame CARRIER Christiane est donc proclamée élue en qualité de déléguée titulaire pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

c) Élection des suppléants :

La Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des trois suppléants communaux en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 7 (sept)
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0 (zéro)
- Nombre de suffrage exprimés : 7 (sept)
- Majorité absolue : 4 (quatre)

Madame TANCHON Lydie a obtenu 7 (sept) voix.

Monsieur RIGAUD-MODELIN Romain a obtenu 7 (sept) voix.

Monsieur STAIGER Antoine a obtenu 7 (sept) voix.

Madame TANCHON Lydie est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

Monsieur RIGAUD-MODELIN Romain est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

Monsieur STAIGER Antoine est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales 2026 et déclare accepter cette mission.

IV. Questions diverses

NEANT

La séance du 05/06/2026 a été levée à 14h07.

A Ontex, le 01/10/2026,

Christiane CARRIER,
Maire d'Ontex,

Lydie TANCHON,
Secrétaire de la séance du 01/10/2026,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned to the right of the official stamp.